

MOTION de la CA du S3 de Créteil du 16-11-2006

- Le gouvernement n'entend pas ralentir la mise en oeuvre de sa politique d'attaque dans tous les secteurs pendant la période électorale.
- Des mobilisations ponctuelles commencent à se construire notamment à la SNCF et à la Poste.
- Les banlieues restent à deux doigts de l'explosion un an après les révoltes de l'automne 2005 qui n'ont donné lieu à aucune mesure significative pour les jeunes. Sarkozy en profite pour accentuer son arsenal répressif et redonner de la vigueur aux idées frontistes. Le Pen, sans avoir à s'exprimer voit ainsi sa cote de popularité à travers les sondages progresser de manière inquiétante.

La plupart des observateurs estiment que les conditions ayant conduit à la situation d'avril 2002 sont en train de se reproduire.

Sur l'éducation, passée la crise d'autoritarisme du Ministre Robien sur la lecture, il n'en demeure pas moins que la seule perspective consiste en une poursuite de la suppression de postes dans le second degré, une rentabilisation maximale de chaque enseignant mais aussi la marche inexorable vers une école et une orientation au rabais pour les enfants de milieu populaire.

Les non titulaires doivent faire face à une situation d'exploitation inconnue jusqu'alors : quasi suppression des contractuels avec pour conséquence des centaines de collègues au chômage dont le seul espoir est d'être embauchés comme vacataires à la tâche, voire à l'heure !

La réécriture des décrets de 50 va conduire à une nouvelle dégradation des conditions de travail de tous : augmentation de la charge de travail (plus d'élèves et plus de classes en charges pour chacun) ou à une diminution de leurs revenus. Le ministère promeut les affectation sur plusieurs établissements, sur plusieurs communes ce qui est, dans notre académie déjà le lot de plus en plus de collègues en particulier les TZR. La promotion de la bivalence se poursuit (CAPES avec mention complémentaire) et dans le même temps le HCEE préconise de réduire dans les IUFM la formation disciplinaire à la portion congrue. Toutes ces mesures sont à mettre en relation avec beaucoup d'autres tentatives, notamment la réduction de la scolarité obligatoire à un socle commun où les compétences comptent bien davantage que les savoirs.

Par ailleurs deux audits sur les horaires des collèges et des lycées prévoient de nouvelles régressions : **suppression de 24 000 postes supplémentaires**, diminution des horaires disciplinaires, suppression de la plupart des dédoublements et de nombreuses options, contractualisation de projets définis localement, renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement s'appuyant sur le conseil pédagogique dont les membres sont définis comme des « relais », annualisation des services... **précipitant ainsi la dégradation de la qualité de l'enseignement en direction des élèves et donc l'éviction de certains.**

L'ouverture par le ministère du dossier de la psychologie à l'école vise à scinder les missions du service public liées à l'orientation de celles liées à la psychologie, modifiant ainsi le statut des personnels. Pour les élèves en échec, souvent également en difficultés sociales, l'orientation sera rabattue sur l'insertion rapide, alors que le travail sur l'élaboration des projets d'avenir, essentiel dans la construction de l'identité chez les adolescents, sera réservé aux jeunes dont

les familles peuvent payer *coaching* et autres cabinets privés.

Dans le même temps les structures considérées comme coûteuses (MGI, GRETA) sont en passe de liquidation.

La bataille contre le projet ministériel de réécriture des décrets de 50 est donc fondamentale et urgente : le Ministère compte présenter son texte au CTPM de Décembre pour qu'il puisse être appliqué dès la rentrée prochaine et que le mouvement de mutations et les DHG en tiennent compte !

La démarche unitaire engagée dans notre académie, qui s'étend à la région parisienne, qui vient en appui de l'interpellation du ministre par les secrétaires généraux de l'ensemble des organisations syndicales de l'éducation est la bonne.

- La CA académique appelle à réunir dans tous les établissements des AG pour informer les collègues de la gravité de ces projets, au besoin en invitant des militants des S2 et S3 et débattre des formes d'action parmi lesquelles seule la grève semble à la hauteur des enjeux.
- Elle entend profiter des nombreuses réunions mutation déjà programmées pour alerter les collègues.
- La CA Académique appelle les collègues à se réunir dans les établissements le lundi 27 novembre (en utilisant l'heure mensuelle d'information syndicale), à remplir un VS décrivant la réalité de notre charge de travail et à décider collectivement d'une intervention publique, dans tous les établissements dès le mercredi 29 novembre.
- Elle décide d'appeler à des Assemblées générales départementales le mardi 28 novembre pour faire le bilan des AG et dynamiser l'intervention des établissements.
- Elle appelle à poursuivre la signature de la pétition pour mobiliser les personnels. Le rassemblement unitaire du jeudi 15 au ministère avec un millier de collègues a été une nouvelle étape de cette mobilisation à laquelle il faut donner des perspectives.
Elle se prononce pour que la CA nationale du SNES propose aux autres organisations syndicales de l'éducation un appel à la grève unitaire, le plus large possible en décembre, le jour du CTPM, et un rassemblement sur place ce même jour.
- La CA académique appelle à inscrire au cœur de cette indispensable et urgente mobilisation la question du renforcement du SNES en s'adressant systématiquement à tous les nouveaux collègues et en demandant aux syndiqués Non à jour de renouveler leur cotisation.

Enfin la CA appelle les établissements à s'impliquer dans la préparation et la tenue des congrès départementaux de la FSU (15 & 16 janvier à Nangis pour la Seine et Marne, 17, 18 & 19 janvier à Créteil pour le Val de Marne, 18 et 19 janvier pour la Seine Saint-Denis) et en particulier à participer au vote sur le rapport d'activité et au vote d'orientation qui se déroulent jusqu'au 24 novembre.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

REFUS DE VOTE : 0